

Département d'action sociale
Pôle parentalité

Magalie LOPEZ-BURG
03 68 47 97 74
parentalite@cafmulhouse.caf.fr
www.reseauparents68.fr

Mulhouse le 15 octobre 2020

Madame, Monsieur,

La pandémie de la Covid-19 a mis la parentalité à rude épreuve. La période de confinement a engendré des difficultés pour certains parents, notamment sur le plan éducatif, faisant ainsi émerger de nouveaux besoins. Elle a pu constituer un moment inédit de temps passé en famille et pouvant contribuer au renforcement des liens parents-enfants, mais aussi être le révélateur d'inégalités et un amplificateur des situations de conflits intrafamiliaux.

L'appel à projets 2021 vise à poursuivre la reprise de lien avec les parents et à redynamiser les actions de soutien à la parentalité proposées au titre du Réseau Parents 68 en mettant à disposition des familles des offres de proximité adaptées à leurs besoins, tant en termes de contenus proposés que de formats d'actions mis en œuvre : format adapté aux contraintes sanitaires (présentiel ou distanciel).

Le Réseau Parents 68 a pour objectif de soutenir les parents et futurs parents dans leur rôle éducatif en reconnaissant et valorisant leurs compétences. Il vise également à aider les parents à faire émerger des réponses aux questions qu'ils se posent sur l'exercice de leur parentalité et face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer avec leurs enfants.

L'appel à projets s'adresse aux associations à but non lucratif, établissements publics et privés à caractère social, sanitaire ou d'enseignement et aux collectivités locales qui souhaitent répondre aux besoins des familles à travers un projet d'accompagnement à la parentalité.

Les axes d'interventions pour l'année 2021 sont définis en articulation avec les textes de références suivants :

- la Charte Nationale des REAAP,
- la Charte de la laïcité de la branche Famille,
- le Schéma Départemental de Services aux Familles du Haut-Rhin.

Le Comité technique de Pilotage du Réseau Parents 68 vous rappelle que la chargée de conseil et de développement parentalité se tient à votre disposition et vous propose deux types d'accompagnement :

- collectif à l'occasion des sessions d'accompagnement méthodologique collectif,
- individuel sur demande de rendez-vous.

Pourquoi se faire accompagner ?

- Pour définir le cadre de son intervention grâce à des repères méthodologiques.
- Pour susciter une réflexion dans les différentes phases du projet (de la rédaction à l'évaluation en passant par l'animation).
- Pour s'inscrire dans le réseau, bénéficier de ses ressources mais aussi pour l'enrichir.
- Pour bénéficier de ressources documentaires proposées par le Réseau Parents 68.



26, avenue Robert
Schuman 68084
MULHOUSE CEDEX
Tél. : 0 810 25 68 10
Service 0.06€/min + prix
de l'appel
www.caf.fr

BFCM Strasbourg
11808 00923
Compte
0002000890103

L'ensemble des documents de références est téléchargeable sur le site Internet du Réseau Parents 68 (www.reseauparents68.fr) :

- cahier des charges de l'appel à projets 2021,
- formulaire de demande de subvention 2021,
- formulaire d'évaluation 2020.

Le calendrier arrêté par le Comité technique de Pilotage est le suivant :

OCTOBRE 2020	Lancement de l'appel à projets
18 DECEMBRE 2020	DATE LIMITE DE DEPÔT DES DOSSIERS
JANVIER – FEVRIER 2021	Instruction des dossiers par la Caf et examen par le Comité de Financement
MARS 2021	Les propositions retenues par le Comité de Financement seront communiquées aux porteurs de projets

Il appartiendra ensuite à chaque financeur de valider les propositions retenues et de convenir des modalités permettant le versement de la subvention.

Les dates des sessions d'accompagnement méthodologique collectif :

- lundi 9 novembre de 14h à 17h à la Caf du Haut-Rhin à MULHOUSE,
- lundi 23 novembre de 9h à 12h à la MJC-CSC de BOLLWILLER,
- jeudi 26 novembre de 13h30 à 16h30 à la DDCSPP du Haut-Rhin à COLMAR.



**Places limitées à une personne par structure
Inscription obligatoire via le bulletin d'inscription**



Pour le Comité technique de Pilotage du Réseau Parents 68
Magalie LOPEZ-BURG
Conseillère technique parentalité